

# Assistant/e de production (cinéma-audiovisuel)

RNCP6082 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                   |
| Code(s) NSF             | 323p                       |
| Code(s) ROME            | L1302                      |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance         | 04/01/2020                 |

## Certificateur(s)

**CENT EUROPEEN FORMATION PRODUCTION FILMS · SIRET : 39179458300040**

**Centre européen de formation à la production de film (CEFPF)**

<http://www.cefpf.com>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

L'assistant/e de production exerce une fonction complexe, parce que charnière entre l'économique et l'artistique, entre l'administratif et l'opérationnel. Il/elle est appelé/e, successivement ou simultanément, à s'occuper de gestion ou de communication pour l'entreprise qui l'emploie, à élaborer des dossiers de production et de financement et à participer à des tournages en servant d'interface entre le producteur et l'équipe de tournage. Du fait de sa polyvalence, ce métier exige une parfaite connaissance de toute la chaîne de production, une capacité d'initiative et d'adaptation rapide ainsi que des qualités relationnelles pour faire fonctionner ensemble des profils professionnels très différents. L'Assistant/e de production collabore, en effet, avec le/la producteur/trice, le/la directeur/trice de production, le/la directeur/trice de postproduction, le/la chargé/e de production ou le distributeur. Il/elle peut également travailler en relation avec des prestataires externes : le/la responsable commercial/e ou le/la chargé/e de projet d'une entreprise technique et parfois l'expert/e-comptable.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification atteste des compétences suivantes :

- Rédiger les documents et assurer les tâches administratives récurrentes de l'entrepris,
- Rédiger les documents courants de nature juridique,
- Préparer les écritures comptables et être l'interface de l'expert/e-comptable,
- Mettre à jour le site internet et suivre son référencement,
- Suivre l'actualité de la société sur les réseaux sociaux,
- Constituer les dossiers de presse,
- Entretenir des relations efficaces avec les co-producteurs/trices, les chaines de télévision ou les distributeurs, le CNC, les banques et/ou les SOFICA...),
- Participer à la sélection des projets,
- Justifier l'intérêt d'un projet pour trouver des partenaires,
- Participer à l'analyse des besoins techniques et artistiques d'un projet,
- Collaborer à l'établissement d'un devis,
- Participer à la recherche de financements,
- Etablir un planning de production,
- Evaluer les besoins en personnel technique et artistique,

- Adapter des contrats et des conventions types à des situations réelles,
- Assurer le lien entre la production et les chefs/fes de poste,
- Assurer le lien avec les différents prestataires et évaluer les devis présentés,
- Assurer le respect des exigences de la production sur le plateau,
- Contribuer au travail d'interface entre le/la producteur/trice et la postproduction,
- Inscrire des films aux festivals,
- Suivre la diffusion d'une œuvre,
- Participer à l'organisation de la campagne publicitaire pour la sortie d'un projet,
- Suivre les recettes en salle et la commercialisation (salle, diffusion TV, ventes à l'étranger, internet).

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

#### Cinéma-audiovisuel

Le métier d'Assistant/e de production ouvre sur des trajectoires professionnelles bien identifiées dans le cinéma et l'audiovisuel : après avoir exercé ces fonctions quelques années, les Assistants/es de production deviennent ainsi dans la majorité des cas chargés de production, administrateurs de production ou directeurs de production, voire producteurs eux-mêmes (de courts-métrages d'abord, et à plus long terme de longs-métrages, ou de programmes audiovisuels).

L'Assistant/e de production exerce ses activités dans le secteur cinématographique et audiovisuel : production de films, de programmes pour la télévision, de films institutionnels et publicitaires ; postproduction de films cinématographiques, de vidéo, de programmes de télévision, distribution de films cinématographiques, de programmes pour la télévision, de films institutionnels et publicitaires.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'Assistant/e de Production, exerce des fonctions d'exécution dans les domaines de la gestion, de l'administration, du secrétariat, de la comptabilité et de la communication. Il peut occuper des fonctions plus stratégiques dans le développement de projet, la gestion des dossiers de financement et la production d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle (fiction ou documentaire), ainsi que d'un film institutionnel ou publicitaire. Il peut également collaborer à un tournage et servir d'interface entre le producteur ou le chargé de production et l'équipe de tournage. De nature très polyvalente, le métier d'Assistant/e de production a pour caractéristique d'être à la frontière entre l'économique et l'artistique.

L'Assistant/e de production peut exercer des fonctions permanentes au sein de l'entreprise en étant titulaire d'un contrat à durée indéterminée. Il faut noter que ce type de contrat n'est pas le plus courant dans le secteur cinématographique et audiovisuel, qui du fait de la nature de l'activité, recourt de façon fréquente à des contrats d'intermittence. Même si l'on constate une professionnalisation de la fonction, avec une plus grande progression du nombre de contrats à durée indéterminée, l'Assistant de production exerce plus couramment son activité sous le régime des intermittents du spectacle.

### RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Convention collective nationale des techniciens de la production cinématographique du 19 janvier 2012 étendue par arrêté du 1erjuillet, avenant du 8 octobre 2013.
- Convention Collective de la production audiovisuelle du 13 décembre 2006, étendue par arrêté du 24 juillet 2007.
- Convention collective des Chaînes Thématiques du 23 juillet 2004.
- Accords ACCES et TLSP
- Convention collective des entreprises techniques au service de la création du 21 février 2008.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                         |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Très faible (1/5)                                                       |
| Facteurs principaux                 | Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi |

|                                          |                                                                                                                    |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>          | 2 500 €                                                                                                            |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>          | Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi) |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>   | U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)                                                  |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b> | 28 833                                                                                                             |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>       | 10 %                                                                                                               |
| <b>Emplois saisonniers</b>               | 31 %                                                                                                               |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>   | U1X80 — Professionnels des spectacles                                                                              |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé de 4 personnes :

- Un/e représentant/e qualifié/e des employeurs, (25%)
- Un/e représentant/e qualifié/e des salariés, (25%)
- Un/e indépendant/e du secteur audiovisuel, (25%)
- Un/e membre de l'équipe pédagogique du CEFPP ne participant pas aux délibérations, (25%)

Représentativité

Trois des quatre membres du jury sont extérieurs au CEFPP (75%).

Le jury sera composé de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et de femmes.

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/01/2020

## Liens avec d'autres certifications

### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34316, RNCP40642

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cefpf.com>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6082/>